

Dossier de candidature à la fonction de MSU en médecine générale Phase d'approfondissement (SASPAS ou stage femmes-enfants ambulatoire)

Merci de remplir cette fiche le plus précisément possible (dossier de demande ou de renouvellement d'un agrément principal, mentionné à l'art 35 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine). Elle permet d'évaluer la possibilité d'accueillir des étudiants en phase d'approfondissement du DES de médecine générale, lors de la commission d'agrément.

Cette fiche devra obligatoirement être accompagnée :

- De vos attestations de formations pédagogiques auprès de CNGE Formation

1. Identification administrative

NOM :

Prénoms :

Date de naissance :

Adresse professionnelle :

N° RPPS :

N° ADELI :

Téléphone fixe professionnel :

Téléphone portable :

Adresse mail :

2. Qualification en médecine générale

Date de soutenance de thèse :

Année de qualification en MG :

Année de première installation en médecine générale :

3. Motivations pour accueillir des internes en SASPAS ou en stages femmes-enfants ambulatoires

Décrivez en quelques lignes vos motivations :

4. Activités de soins

a. En médecine générale

Année d'installation sur le lieu actuel d'exercice :

Lieu d'activité : ☐ rural ☐ urbain ☐ semi-rural

Type de structure : ☐ exercice seul en cabinet ☐ exercice en centre de santé
☐ maison de santé pluriprofessionnelle ☐ cabinet de groupe

Décrivez en quelques lignes votre lieu d'exercice et votre activité

Votre pratique est-elle orientée vers une activité plus spécifique dans le champ de la médecine générale (santé de la femme, santé de l'enfant, gériatrie...) ? Et si oui, laquelle ?

b. Autres activités de soins éventuelles

Décrivez en quelques lignes vos éventuelles autres activités dans le domaine du soins (activité salariée, homéopathie, ostéopathie, éducation thérapeutique, etc.) et la part que cette activité représente (évaluation approximative en %)

5. Formations pédagogiques

Quelles formations organisées par CNGE Formation avez-vous suivies (joindre les attestations de participation)

Pour accueillir un interne en SASPAS, vous devez avoir réalisé au minimum S1 puis S4 (supervision indirecte) ou S5 (SASPAS).

6. Engagements

Je m'engage à :

- Respecter la charte des MSU du Collège National des Généralistes Enseignant (CNGE), selon sa version la plus récente (disponible sur le site du DUMG)
- Respecter les règles spécifiques de l'encadrement des internes en médecine générale en stage du DUMG de Tours (encadrement pédagogique, suivi de la progression, modalités d'évaluation, redevance pédagogique)
- Respecter les termes des contrats pédagogiques signés semestriellement à chaque accueil d'un interne.

Date :

Signature :

Annexe au dossier de candidature à la fonction de MSU : Pour mieux vous connaître

Cette partie est seulement destinée à mieux vous connaître afin d'adapter les terrains de stages (constitution des binômes/trinômes). Ces critères n'entrent pas en compte dans l'attribution de l'agrément.

1. Lieu de stage

Etes-vous informatisé pour vos dossiers patients ?

Avez-vous un accès Internet si l'étudiant doit réaliser des recherches ?

Avez-vous un bureau supplémentaire ou un espace où l'étudiant peut être lorsqu'un patient refuse sa présence ?

Quelles revues scientifiques sont disponibles sur le lieu de stage à l'intention des étudiants ?

Si exercice en MSP :

- Quels sont les autres professionnels de santé présents dans la structure ?
- L'interne participera-t-il à des réunions pluriprofessionnelles ?

2. Expériences pédagogiques éventuelles

Avez-vous d'autres expériences d'enseignements ? Si oui, lesquelles ?

3. Activités de développement professionnel continu

A quelles revues scientifiques êtes-vous abonné ?

Décrivez en quelques lignes comment vous remplissez vos objectifs de DPC ?

Participez-vous en tant que formateur à un organisme de DPC ? Lequel ?

4. Activités scientifiques éventuelles

Participez-vous à des projets de recherche (coordinateur, investigateur ?)

Dirigez-vous des thèses ?

Participez-vous régulièrement à un congrès de la discipline ?

- a. Congrès du CNGE :
- b. CMGF :
- c. Autres :